

LE BILLET DE MAURICE PAUL

ECONOMIE - EMPLOI

Deux éléments indissociables ! Le développement économique c'est l'emploi. La preuve de cette évidence a été largement démontrée à La Seyne dans la réalisation de la zone franche aux Playes. Des centaines d'emplois y ont été créés. La zone étant occupée désormais entièrement et le chômage frappant hélas encore notre population, il convient d'utiliser de nouveaux atouts pour y remédier. Mais pour y parvenir nous comptons sur l'appui total des pouvoirs publics. D'ailleurs, on ne voit pas comment il pourrait en être autrement, alors qu'au niveau de l'Etat on ne cesse de proclamer que la priorité « c'est l'emploi ».

La deuxième zone opérationnelle, après les Playes, c'est le site d'abord, et Camp Laurent ensuite. Tout y est prêt, il ne manque que les permis de construire que le maire peut accorder, si certains avis lui sont donnés.

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres pour lequel les crédits sont inscrits au Contrat de Plan (Etat-Région). La Ville donne les terrains et les réseaux. Ce projet doit commencer sans tarder d'autant qu'à BGO FIRST, l'IUFM doit quitter les lieux.

Le Centre de Formation des Métiers de la Mer est prêt. Les crédits (Europe-Région-Chambre des Métiers) sont inscrits. Le terrain est donné par la Ville qui apportera les réseaux. Il y a urgence, car si ce projet n'est pas réalisé en 2000, la Chambre des Métiers perdra le bénéfice de la subvention européenne (50 %).

Le Multiplex 12 salles, est prêt. Il a fait l'objet d'une étude sérieuse avec l'Architecte des Bâtiments de France. 4 réunions avec celui-ci (décembre 99, janvier, février, mars 2000) ont permis d'affiner le projet. Il doit commencer sur les terrains achetés à la Ville par le promoteur. Ce dernier en est à son 12^{ème} Multiplex en France, on ne comprendrait pas qu'ici il y ait des problèmes qui retardent cette réalisation. D'autant que La Seyne a un besoin énorme en salles de cinéma et que demain avec des milliers de jeunes étudiants sur le site cet équipement sera indispensable. Au Camp Laurent Castorama veut s'installer en triplant sa surface de vente. L'enseigne, qui possède le terrain a l'autorisation de la commission départementale commerciale. Le permis de construire doit lui être accordé. 80 emplois nouveaux seront créés.

Tout cela représente pour notre Ville une activité économique évidente ainsi que des centaines d'emplois en perspective. Toutes les énergies sont nécessaires pour réussir ce challenge. Espérons que tous les acteurs à quelque niveau que ce soit le comprendront pour cette ville qui a follement envie de vivre.

Le Journal de La Seyne-sur-Mer

2, rue Léon Blum 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél : 04 94 10 94 30 - Fax : 04 94 10 94 39

Directeur de publication :

Maurice Paul, maire, conseiller général

Adjoint au maire délégué à la communication :

Toussaint Codaccioni

Directeur de la communication : Gilles Gaignaire

Rédacteur en chef : Claude Alberto

Rédactrice en chef adjointe : Patricia Le Goff

Rédaction : Jean-Louis Novelli, Sandra Colin,

Michaël Darmorik, Jean-Christophe Vila et

Daniel Alfandari,

Photos : François Laï, Pascal Scatena

Conception : Anatome

Mise en pages : Christine Martineau Augéard

Imprimerie : S.A. S.E.I.L.P.C.A.

Dépôt légal : Octobre 1999

Diffusion : 35 000 exemplaires.

ÉCONOMIE

Les feux doivent passer au vert

De nombreux dossiers créateurs d'emplois et de richesses sont ficelés et attendent le feu vert des différentes administrations. Il est urgent que tous les décideurs, à tous les niveaux, comprennent que l'on ne peut pas jouer avec tous ceux qui ont l'espoir de trouver rapidement un emploi. Le maire de La Seyne-sur-Mer l'a répété récemment : « cessons de compliquer ce qui est simple et laissons travailler la municipalité sans mettre sur son chemin des embûches qui retardent le démarrage des différentes activités annoncées depuis longtemps. »



La maquette du futur CFA sur le site des anciens chantiers.

Le multiplexe cinéma : 35 emplois

Le 4 mai 1999, la réalisation du complexe cinéma 12 salles par le groupe CGR a été autorisé sur le site des anciens chantiers. La gestion de cet équipement devrait conduire à la création de 35 emplois nouveaux. La fréquentation estimée à 600 000 visiteurs/an assurera des retombées réelles sur l'appareil commercial du centre urbain. Ce développement entraînera également la création d'emplois indirects.

Le CFA et l'IUFM : 60 emplois

Avant la fin de l'année le Centre de Formation des Apprentis lié aux métiers de la mer devra voir le jour. L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres installé actuellement dans les locaux FIRST est mis en demeure de quitter les lieux. La construction du nouvel établissement est urgente. Qu'attend-t-on ? Du côté municipal tout est prêt. Le fonctionnement de ces deux équipements d'enseignement

supérieur devrait conduire à la création d'une soixantaine d'emplois, et à la présence de 1500 étudiants dans le centre-ville (100F. par jour dépensé par un étudiant sur 200 jours par an apportent 30MF au commerce local).

La Grande Plaisance : 200 emplois

La prospection d'entreprises de la grande plaisance et la commercialisation du secteur Est des anciens chantiers sont positifs. L'extension de Quo Vadis et la venue prochaine de l'entreprise Rodriguez va générer 200 emplois.

Castorama : 80 emplois

Le déménagement de Castorama d'Ollioules à Camp Laurent conduira au transfert des 80 emplois existants et à la création de 80 emplois nouveaux.

Botanic : 30 à 35 emplois

La jardinerie Botanic venant de Archamps à côté de Chambéry, a décidé de s'implanter dans la ZAC des Playes sud, au quartier Vignelongue. Le permis de construire sera déposé à la fin de ce mois. Début des travaux en septembre et ouverture sur un espace de 25 000 m² en mars ou avril 2001. 30 à 35 emplois seront créés.

400 emplois possibles dans de brefs délais.



Grande plaisance, une activité conforme aux traditions seynaises.